

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1808

**Artikel:** Légitimité démocratique élargie : pour Pierre Rosanvallon, la règle de la majorité ne suffit pas à elle seule à fonder la démocratie  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013788>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

assistants sociaux, PERSONNE n'était au courant de ces changements en faveur des malades. La Fédération suisse pour tâche communes des assureurs-maladie (SVK), chargée de veiller à la bonne application des règles notamment en ce qui concerne les transplantations, avait bien écrit une circulaire à l'époque. Mais cela se révèle totalement insuffisant. Maintenant, c'est un travail énorme des hôpitaux de revoir rétroactivement la situation pour leurs patients qui ne sont plus à l'hôpital. Dieu sait combien d'argent a été épargné par les assurances. Pourtant, je pensais que la SVK

avait pour but d'aider les assurés, les hôpitaux et les organisations bénévoles qui ont dépanné les malades après les refus de leurs assurances. Et si ce n'est pas la SVK, qui est responsable de ce que l'information soit diffusée et la loi correctement appliquée? Je peux vous assurer que nous avons assez de soucis avec nos maladies pour ne pas avoir à nous préoccuper de l'argent.

*Happy end:* tout à la fin de l'année, je viens de recevoir de mon assurance le remboursement également des taxes d'aéroport payées par ma sœur. Non sans un refus

préalable, «*non reconnues par la caisse maladie.*» Pourtant, comment voyager sans payer les taxes d'aéroport? Il m'a fallu écrire à nouveau, argumenter, convaincre – pour les autres aussi.

Je vous souhaite à tous un bon rétablissement! Courage!

*Dans le cadre de la Journée mondiale du cancer, la pièce de Mary K. Weed Les amazones du crabe: hommage au courage sera jouée à la salle communale de Begnins le mercredi 4 février à 19h.*

## Légitimité démocratique élargie

*Pour Pierre Rosanvallon, la règle de la majorité ne suffit pas à elle seule à fonder la démocratie*

André Gavillet (30 décembre 2008)

Pierre Rosanvallon accompagne de longue date la réflexion politique contemporaine sur le rôle de l'Etat. *La Crise de l'Etat providence* est publié en 1981 déjà et fait date. Conjointement est menée une histoire du suffrage universel. *La Démocratie inachevée* (2000), par son titre même, appelait un prolongement. Comment faire vivre, renouveler la démocratie qui ne se limite pas aux processus électoraux périodiques? C'est le thème du dernier essai, *La Légitimité démocratique* (Seuil, 2008).

Rosanvallon nourrit sa recherche d'une érudition originale. L'actualité politique française n'occupe pas trop de place (l'index des noms propres cités en est la preuve). La langue est abstraite, parfois

touffue. Mais l'essai est stimulant; pas de recettes, pas de prêt-à-penser; ni manifeste, ni programme; sans «*rupture*», sans «*alternance*», Rosanvallon nous invite à l'accompagner comme quelqu'un qui penserait à haute voix.

### Le vote majoritaire

Le peuple est souverain, encore faut-il qu'il puisse s'exprimer. Il le fait grâce à des procédures de choix, où la majorité l'emporte. Or, observe Rosanvallon, le système est celui du «*comme si*»: «*La partie valant pour le tout, et le moment électoral valant pour la durée du mandat, tels ont été les deux présupposés sur lesquels a été assise la légitimité d'un régime démocratique.*»

Mais la notion de majorité est une invention historique, et non pas une donnée sociale. Dans des pages originales, Rosanvallon montre combien elle fut contraire à la pratique de l'Eglise, qui voulait que l'élection du pape se fit à l'unanimité. D'où le nombre des «*antipapes*». «*Du milieu du IXe siècle au milieu du Xe siècle, sur 26 papes élus, 12 avaient fini par être déchargés de leurs fonctions; 5 avaient été envoyés en exil et 5 assassinés.*» Les révolutionnaires de 89 ne concevaient pas que la volonté générale puisse résulter de la confrontation de partis en quête de majorité. Certes, l'attribution progressive des mêmes droits à chaque citoyen votant a imposé la règle de la majorité – l'unanimité n'étant pas compatible avec le grand

nombre. Mais Rosanvallon tient à ce que soient dissociées, dans l'élection, la technique de décision et la justification ou la légitimité.

### Volonté générale essoufflée

La volonté générale s'est exprimée à travers les efforts faits pour élargir le suffrage universel (abolition des règles censitaires, droit de vote des femmes), et par la mise en place d'une administration responsable du service public, formée dans des écoles propres, protégée par le statut de fonctionnaire, sélectionnée par concours.

Mais depuis une vingtaine d'années, le service public voit ce rôle contesté. Privé de prestige, il est entré en «désenchantement». De même, les affrontements des partis, les conflits politiciens suscitent des attitudes antipolitiques.

Comment dès lors renouveler, élargir, refonder la démocratie?

### Nouvelle légitimité

Rosanvallon, à la recherche de nouvelles formes de démocratie, attache une importance primordiale aux Cours constitutionnelles. Apparemment, rien d'original: des «Sages» sont appelés à juger la pertinence des décisions du peuple ou des élus du peuple. Mais ce faisant, ils assurent une continuité politique. Ils travaillent sur un temps long face à la fébrilité législative. Et surtout, par leur fonction même, une impartialité leur est, sauf exception, reconnue. Parallèlement, des médiateurs, des régulateurs sont mis en place. Ils tirent leur légitimité de la manière dont ils travaillent. Si l'on se veut proche des gens («démultiplication»), de nombreuses autorités, indépendantes, devront être mises en place. Rosanvallon

imagine donc, à côté des choix partisans des hommes et des programmes, domaine de la démocratie politique, l'instauration d'instances indépendantes qu'il appelle des «*tiers pouvoirs*».

### Politique et société

L'organisation de la société implique dans les métiers, dans la vie culturelle, dans le secteur social, des structures institutionnelles, des déontologies. Vaste champ qui se situe entre le tout-économique et le tout-politique. Rosanvallon veut en vivifier la démocratie. Pour cela il doit fonder la démocratie sur d'autres valeurs que celle, exclusive, du vote à la majorité. C'est hétérodoxe. Mais conscient qu'il s'éloigne des chemins balisés, il annonce dans ses pages de conclusion qu'il consacrera son prochain ouvrage à la nation. Au plaisir de le lire.

## Statues et masques africains au Musée d'ethnographie de Genève

*Réflexions autour d'une exposition à voir jusqu'au 30 décembre 2009*

Daniel Marco (3 janvier 2009)

Selon le catalogue, placer une exposition de statues et de masques africains sous le signe de Persée et de la Méduse ne vise pas à comparer des mythes et des iconographies grecs et africains; ni à rechercher une origine africaine à la reine des gorgones. S'inspirant d'une citation de l'anthropologue David Napier, le titre *Medusa en Afrique* veut être un «arrière-plan à une réflexion sur l'usage social de la

sculpture africaine, tant dans son contexte d'origine (...) que dans nos musées (...).» Cette réflexion utilise les idées et le vocabulaire du psychanalyste Carl Gustav Jung pour dérouler un discours universaliste: «*Les archétypes, que l'on découvre dans la comparaison des représentations collectives, sont des facteurs de l'expérience*»; facteurs que, toujours d'après le catalogue, on peut dès lors envisager non

plus comme des particularités, mais comme des phénomènes fondamentaux. On ne compare pas, mais on compare quand même.

Ce motif est-il justifié ou n'a-t-on affaire qu'à un avatar eurocentriste? Laissons aux visiteurs le soin de répondre après un parcours obligé (il faut suivre une ligne rouge) dans une exposition remarquable, dont le sous-titre